

CR réunion téléphonique du 17 septembre 2020 9h – 10h

**Comité départemental Ardennes
Soins de Proximité spécial COVID**

Notes – Dr GERBAUX

PRESENCES

ARS 08 (MR VILLENET – MME DUFRENNE, MR LAMPIRE)
CPAM 08 (MME REITZER, MR PIRON)
GHSA (MR MELIS, MME MASSON)
AAPS – PTA08 (MME FERREIRA)
ARDENNES SANTE TRAVAIL 08 (MR RICHET)
ML (DR DEBALLON, DR DUMONT, DR GERBAUX, DR MENGUY, DR LEGROS)
URPS IDEL (MME DELAPLACE)
Mme Schneider (Ordre IDE)
BIO ARD' AISNE (Dr ROSSIGNOL)
Réseau Arduin'âge (Mme Romand vieux Maire)
Ardennes Rives de Meuse
Mairie de Givet

Ordre du jour :

- Etat des lieux des centres COVID 08
- Statistiques
- Quelle organisation du suivi du J7 ?
- Communication des résultats des prélèvements aux patients

CONTEXTUALISATION

Mme Collomb a quitté la DT 08 début juillet, **Mme Dufrenne** reprend l'animation de ces COPIL suite à la demande des médecins du terrain.

Ordre du jour :

- Point COVID sur la situation Ardennes
- Créneaux de prélèvements dans les lieux dédiés MSP et hors MSP
- Dépistage populationnel et des professionnels
- Renouvellement de live chat aux professionnels de santé libéraux
- Questions/ réponses

Point COVID sur la situation Ardennes

- Un point hebdomadaire et dernièrement journaliers sur les données COVID dans les Ardennes est reçu normalement par tous les professionnels de santé.
- Quelques chiffres pour les Ardennes :

- Actuellement taux incidence de 25,23%, ce qui est moyen avec une augmentation progressive mais raisonnable (comparativement à Reims où ce temps augmente en flèche).
- Le taux de patients testés est relativement stable avec un taux de positifs de 1,12%.
- En moyenne entre 5 et 12 cas par jours avec 1 décès supplémentaire et une nouvelle hospitalisation en réanimation.
- Quelques clusters dont :
 - L'hôpital de CH Manchester
 - 1 à Margut (sur le point d'être clôturé)
 - 1 dans un lycée
 - 1 dans l'EHPAD les demoiselles de Vouziers.

Créneaux de prélèvements dans les lieux dédiés MSP et hors MPS

Mr VILLENET : Depuis début de semaine priorisation des patients envoyés par le Médecin Traitant et l'ARS par rapport au tout venant.

Il existe en plus un début de tension sur les réactifs.

Par ailleurs Mr Villenet se félicite d'un bon niveau échanges d'informations et de coordination entre les différentes institutions entre elles et les médecins libéraux.

Dr GERBAUX pose la question de comment est mis en place concrètement cette priorisation ? via les ordonnances ?

Mr VILLENET : en effet priorisation via les ordonnances que ce soit des médecins libéraux que ceux émanant de l'ARS ou de la CPAM

➤ Sites et créneaux de prélèvements MSP dans les Ardennes

Les médecins libéraux se sont organisés pour assurer des drives avec créneaux de prélèvements dédiés sur des Maison de Santé principalement.

Actuellement drive ouvert ou sur le point d'ouvrir :

- Mairie des Mazures
- Mairie de Douzy
- MSP de Rimogne (1H, 3 fois par semaine)
- MSP D'Asfeld
- MSP de Rocroi les mardis et jeudi
- MSP de Carignan
- MSP de Machault
- MSP de Mouzon
- MSP de Signy Le Petit

Mr Villenet demande au **Dr Menguy** de présenter son projet sur la MSP de Mouzon.

A Carignan mis en place d'un chalet mis à disposition par la mairie et la com com avec un menuisier local. Le ménage est assuré par la femme de ménage de la MSP.

Ouverture de 3 créneaux de 2h. Les IDE se structurent. Créneau : 14-16h.

Les prélèvements sont mis au frigo et relevés le lendemain.

Les RDV sont pris via stanpro pour le tout-venant et pour les patients symptomatiques et opérés prochainement, il existe des créneaux dédiés disponibles uniquement sur appel du secrétariat.

Dernières vacances 20 patients/25 plages. Quasi toutes les plages sont occupées, y compris pour les jours à venir.

Les résultats sont obtenus en 24/48H sans difficultés.

La secrétaire aide l'IDE et est rémunéré par une partie du revenu tiré de l'activité de l'IDE.

Dr DUMONT pose la question de la rémunération sur listing. Mme **DUFRENNE** précise qu'il est en effet possible d'être rémunéré en un seul montant via le listing sur STANPRO, mais il est également possible d'être rémunéré à l'acte en passant les cartes vitales. Au final cela revient au même, il y a juste plus de papiers pour l'IDE qui facture acte par acte. Il n'y a aucune obligation à utiliser stanpro, Mme **DUFRENNE** reprécise qu'elle laisse les organisations locales se mettre en place comme ils le souhaitent.

Dr Menguy précise que stanpro bénéficie d'un numéro unique et permet d'imprimer le document qui sert d'ordonnance.

Dr GERBAUX : si tout le monde a accès à cette ordonnance type, encore une fois comment prioriser les patients ?

Dr MENGUY précise que pour le moment ils savent faire la distinction sur listing stanpro et que la question actuellement ne se pose pas puisque les résultats sont obtenus en temps largement acceptable.

Dr DUMONT s'inquiète aussi du fait que cette priorisation d'analyse doit être anticipée avant d'arriver dans des situations compliquées comme en île de France. **Dr GERBAUX** Précise que sur l'Aisne qui draine les prélèvements de l'ouest des Ardennes nous sommes déjà à 3 jours.

Dépistage de la population et des professionnels

Discussion entre médecins libéraux, Laboratoires :

- Pour le moment délai acceptable dans les Ardennes
- Pas de saturation des laboratoires mais visibilité au jour le jour
- Tension de réactifs
- Le biologiste ne peut prioriser les résultats à la place du médecin prescripteurs (sauf cas évident type départ en vacances), il pose le problème d'un patient non symptomatique mais qui doit être opéré d'une valve cardiaque pour assurer une survie à 3 mois, ce patient est aussi important.
- Les laboratoires commencent à être confrontés à des plaintes émanant de personnes ayant dû décaler leur voyage en avion à cause du délai de résultats PCR. (test PCR Imposé par les compagnies aériennes à tous les passagers) et demandant des compensations financières.
- Dans tous les cas les priorisations sont définies par l'état et les laboratoires feront tout pour s'y tenir si dépassement des délais.

Dr DUMONT : qu'en est-il des dépistages salivaires ? Ne pourrait-on pas les utiliser pour le tout-venant ?

Mr Villenet : Il n'y a pas de retour pour le moment et pas d'études donc ils ne sont pas recommandés. LA HAS est dessus.

Mme DUFRENNE pose la question du dépistage de professionnels de santé à la CPAM/

Réponse de la CPAM : il n'y a pas eu de nouveauté : dépistage de masse pour la RT PCR et sur prescription pour les sérologies.

Renouvellement de live chat aux professionnels de santé libéraux

Échanges de différents intervenants : tout le monde est unanime pour reprendre les live chats.

Mr LAMPIRE pose la question sur les modalités pour faciliter les échanges lors de ce temps dédié, il en ressort :

- Planification le soir vers 19h 30 : horaire commun aux médecins et IDE.
- Temps dédié d'1h30
- Préparation des questions en amont (pour bien cerner la question et y apporter une réponse claire) via un formulaire avec catégories.
- 1^{er} échange rapidement probablement la semaine prochaine.
- Programmation d'une session toutes les 4 semaines dans un premier temps.

Questions / Réponses :

Mr RICHEL souhaiterait des consignes claires à transmettre à ses salariés concernant les arrêts de travail, isolement etc.

Mr DUMONT propose à la CPAM de faire un algorithme car nous sommes tous confrontés à cette difficulté.

La CPAM ne souhaite pas faire d'arbre décisionnel car les recommandations changent tout le temps. Les médecins libéraux soulignent que ceci est bien leur difficulté.

Mme FERREIRA signale qu'un questionnaire à destination des médecins généralistes sera envoyé prochainement pour évaluation et envisager des améliorations si besoin de réouverture.

Dr GERBAUX remonte également des dysfonctionnements au niveau des brigades. Certains médecins sont confrontés à des patients venant de la part de la CPAM qui sont « cas contact » et venus chercher leur arrêts (ce que la CPAM devait faire).

La CPAM n'est pas au courant.

Mr RICHEL confirme que ce dysfonctionnement est constaté, au sein même de son établissement : 8 cas contacts sur ces 8 personnes 5 ont été contactés par l'ARS, 5 par la CPAM (à noter que les 5 contactés par l'ARS ne sont pas les mêmes que la CPAM), 2 seulement ont reçu un arrêt de la CPAM (les autres ont dû consulter leur médecin traitant) et aucun n'a eu le même discours de la part des instances !

Dr GERBAUX pose la question concernant l'activité du laboratoire du conseil départemental qui devait venir en aide aux laboratoires de ville et des CH si cela était nécessaire.

Dr ROSSIGNOL : ce laboratoire est déjà au max de son activité et est saturé avec au maximum 180 tests par jour, il ne faut donc pas compter dessus en cas d'allongement des délais d'analyse.